

**ITALIEN LVB
Banque ELVi
Session 2024**

368 copies corrigées. Moyenne globale = 11,34 (écart type 3.79).

De 0 à 5 = 20 copies

De 6 à 7 = 55 copies

De 8 à 9 = 58 copies

De 10 à 12 = 104 copies

De 13 à 15 = 80 copies (55 copies entre 14 et 15)

Au-dessus de 16 = 51 copies

63% des candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne et 28,8% une note égale ou supérieure à 14. Le jury a pu apprécier l'excellente préparation de la plupart des candidat(e)s.

Présentation du sujet :

Le sujet était composé de 3 articles (2 en italien et 1 en français), d'un dessin humoristique et d'une infographie :

- Document 1 – Donne e diritti, la metà di niente, Elisabetta Camussi, *La Repubblica*, 01/02/2023.
- Document 2 – Parità di genere, tutta la strada che ancora resta da fare ai quattordicenni italiani, Francesca Borgonovi e Laura Palmerio, *Il Corriere della Sera*, 22/12/23
- Document 3 – Giulia Cecchettin, le féminicide qui dessille l'Italie, Allan Kaval, *Le Monde*, 11/12/23
- Document 4 – Vignetta *La festa della donna*, di Walter Leoni + Divari di genere nell'istruzione in Italia, sito *Statistiche Associazione Nazionale Orientatori 2023*.

La première partie de l'épreuve consistait à réaliser un résumé analytique comparatif de 250 mots (plus ou moins 10%) des deux articles italiens (précisé dans la consigne en français), en répondant à la question « *Parità di genere, violenza sulle donne, figura femminile nell'immaginario dei più giovani: cosa si può dire della situazione della donna, oggi, in Italia?* ». La question posée permettait d'orienter les candidats sur les informations à repérer dans les deux articles, afin de les organiser ensuite de façon pertinente dans une langue fluide et correcte.

La mise en perspective chronologique pour structurer le propos s'est avérée judicieuse, puisque le premier article a été publié avant l'assassinat de Giulia Cecchettin et le deuxième après, ce tragique événement ayant provoqué un choc dans

la société italienne. Il ne s'agissait pas de présenter un article puis l'autre mais **d'articuler les éléments présentés dans chacun des deux articles.**

Les candidats pouvaient ainsi établir dans une première partie que les deux articles s'accordent sur le fait que naître femme en Italie est un désavantage structurel, à cause du fonctionnement de la société et des mentalités, puis, montrer dans une deuxième partie que les choses évoluent, difficilement.

L'exemple des nombreux féminicides (2^{ème} article) et la nécessaire ratification de conventions, recommandations, certifications ou lois pour protéger les femmes contre les violences domestiques ou sur le lieu de travail, pour promouvoir l'équité de genre et la parité salariale (1^{er} article) sont la manifestation de la difficile condition des femmes en Italie. Concernant les mentalités, il était intéressant de remarquer que l'article publié en février 2023, c'est-à-dire avant l'assassinat de Giulia Cecchettin (1^{er} article) souligne que le discours public et les conversations quotidiennes sur les réseaux sociaux rendent les femmes responsables des situations qu'elles vivent. Mentalité confirmée par l'enquête sur 4000 collégiens de 13-14 ans (2^{ème} article) sur la place de la femme dans la société. Le discours paternaliste présenté par le 1^{er} article qui alimente une vision dépassée de la femme est donc encore d'actualité (2^{ème} article).

Une seconde partie pouvait montrer comment l'assassinat de Giulia Cecchettin a conduit à une prise de conscience de la part d'une grande partie de la société débouchant sur la volonté de réellement rejoindre l'objectif de parité de genre d'ici 2030 (ODD) et de lutter contre les violences faites aux femmes (2^{ème} article). Les solutions ne peuvent reposer uniquement sur les femmes, qui doivent être soutenues par des décisions politiques (1^{er} article) en s'appuyant notamment sur le rôle de l'école, avec le financement par le Ministère de l'Education de parcours éducatifs dans les lycées (2^{ème} article). Cette prise de conscience et les décisions qui ont pu en découler, n'ont, pour l'instant, pas montré de réelle efficacité (l'Italie est encore classée 110 sur 146 pour les écarts hommes femmes) (1^{er} article) sans doute à cause d'un manque d'application de certaines mesures, et d'ambition dans les programmes mis en place, qui devraient toucher tous les enfants le plus tôt possible (vs les lycéens qui le souhaitent), ainsi que d'autres pays, comme l'Espagne, l'ont fait (2^{ème} article).

Les candidats qui ont réussi cette première partie ont été vigilants à ne pas faire de commentaire personnel, à ne pas ajouter d'exemples pour ne pas empiéter sur la deuxième partie de l'épreuve.

La deuxième partie de l'épreuve consistait à répondre, en italien, en 350 mots (plus ou moins 10%) à la question suivante : *“Basandovi sui documenti e sulle vostre conoscenze della società italiana, dite in che misura e su quali aspetti è possibile agire per migliorare la condizione della donna in Italia”* . Il était cette fois précisé dans la consigne en français que les candidats devaient réagir à l'ensemble du dossier (les 3 articles et les documents iconographiques), sans le paraphraser, pour **développer une argumentation étayée** par des exemples culturels, civilisationnels, historiques

italiens, issus de leurs connaissances et de leur culture, dans un style grammaticalement correct et fluide afin de **répondre de façon personnelle** à la question posée

S'appuyer sur les documents du dossier complétés par des exemples italiens tirés de sa propre culture permettait d'engager une **réflexion argumentée** et de ne pas s'égarer dans l'expression d'opinions hors sujets. Ainsi, se focaliser sur les migrants pour évoquer les violences faites aux femmes en Italie était hors sujet dans un dossier montrant que la situation des femmes est le résultat d'un contexte sociétal propre à l'Italie. Cela n'autorisait pas pour autant à tomber dans des généralités ou des préjugés sur certaines régions italiennes, avec des propos simplistes et stéréotypés.

Afin de pouvoir dire *s'il est possible d'agir pour améliorer la situation des femmes en Italie*, la **mise en perspective historique** a permis à de nombreux candidats de montrer les **spécificités de la société italienne** dans son rapport aux femmes, les **progrès effectués** et **parfois les retours en arrière**, pour déboucher sur les **possibles évolutions futures** ou non, selon l'opinion personnelle du candidat.

Cela a permis d'éviter une vision trop simpliste et caricaturale dans le traitement de la thématique tout en montrant en quoi la difficile évolution de la place de la femme dans la société italienne est due à son ancrage culturel et historique.

La mise en perspective historique :

Certains candidats ont ainsi souligné que :

- Ce n'est que le 5 août 1980 que des réformes importantes abrogent des lois archaïques comme le « delitto d'onore » et le « matrimonio riparatore » qui permettaient aux violeurs d'échapper à la justice s'ils épousaient leur victime.
- Ce n'est qu'en 1996, après des décennies de lutte, que le viol a été reconnu comme un crime contre la personne en Italie, abrogeant les articles du Codice Rocco, hérité de la période fasciste.
- La femme a longtemps été considérée comme l'« angelo del focolare », limitant son rôle à l'espace privé.

L'historique des avancées législatives et sociales permet de comprendre l'évolution de ce rôle et qu'il est possible de le faire évoluer :

- De la marche des femmes à Rome en 1970 au droit au divorce en 1974, suivi par la loi sur l'IVG en 1978 mettant fin aux avortements illégaux, en passant par l'autorité parentale partagée, les femmes italiennes ont progressivement conquis des droits et ont commencé à sortir de la sphère privée.

- Les candidats ont évoqué des figures féminines italiennes emblématiques comme Anna Maria Mozzoni, militante féministe et suffragette, pionnière de l'émancipation féminine en Italie, qui a prôné l'égalité des droits et la participation active des femmes à la vie publique, ou encore Rita Levi-Montalcini, prix Nobel de médecine avec cette citation de janvier 2013 : **“il livello a cui è tenuta la donna è il barometro della civiltà: più alte sono le potenzialità aperte alle donne, più alto sarà il grado della civiltà.”**

Les références à l'actualité ont permis de montrer que, dans une société marquée par la religion catholique, cette évolution ne se fait pas sans heurts et ne va toujours pas de soi. Encore aujourd'hui, on compte de nombreux objecteurs de conscience parmi les médecins, qui refusent de pratiquer l'avortement et des candidats ont souligné que la cheffe du gouvernement, Giorgia Meloni, a autorisé le mouvement pro-vie à militer au sein des cliniques pratiquant l'ivg. Encore récemment, Daniela Santanchè, ministre du tourisme de ce même gouvernement a affirmé que la “donna deve servire il proprio uomo”, faisant échos à l’“angelo del focolare” qu'on pensait dépassé.

Certains ont d'ailleurs noté le fait que Giorgia Meloni utilise le masculin « il presidente del consiglio » pour sa fonction, soulignant ainsi l'association entre la sphère du pouvoir et le masculin, cohérente avec sa vision traditionnelle de la femme.

Les deux documents iconographiques ont été globalement sous-exploités. Très peu de candidats ont su s'en servir pour illustrer la situation des femmes au travail aujourd'hui (études, écarts de salaire etc.), ou le fait que la journée internationale des droits des femmes soit encore trop souvent traitée, en Italie, comme “la fête des femmes”, avec la tradition du mimosa.

Cependant la mobilisation suite au meurtre de Giulia Cecchettin, les actions des mouvements « lo decido », « Donne in rete contro la violenza », « Non una di meno » incitent à penser que les mentalités évoluent, tout comme l'ironie présente dans la vignette de Walter Leoni (mimosa).

Enfin, les candidats se sont appuyés sur leurs connaissances de la culture et des médias en Italie pour montrer à quel point la femme est encore souvent réduite à son apparence physique, et le corps féminin un outil de divertissement ou de marketing : la figure de la « velina », l'instrumentalisation du corps des femmes dans le cinéma ou dans des émissions de variété populaire. L'héritage de la télévision de Silvio Berlusconi, qui a en partie façonné la société italienne, est emblématique de ce rapport à l'image de la femme. L'inventaire des mots féminins connotés négativement effectué par Paola Cortellesi lors de la cérémonie David di Donatello en 2018 pouvait également l'illustrer.

Si la culture populaire a contribué à faire perdurer une image de la femme dégradée et dépassée, les candidats ont également été nombreux à souligner le rôle du cinéma et de la littérature pour rendre compte de certaines situations et faire ainsi avancer la cause des femmes. Des films comme *Prima donna* (sorti en 2022 en Italie dont l'intrigue se situe en 1965), ou des œuvres littéraires comme *L'amica geniale* de Elena Ferrante, *Una donna* de Sibilla Aleramo, *Ferite a morte* di Serena Dandini ont largement été cités par les candidats pour soutenir leur argumentation. Le retentissement du film *C'è ancora domani* de Paola Cortellesi sorti en 2024, a été souligné pour montrer l'évolution des mentalités.

Ces exemples sont issus des copies corrigées et montrent la richesse de la préparation des candidats. Articulés à ceux présents dans le dossier, ils ont permis d'étayer leur argumentation pour soutenir une opinion personnelle (quelle qu'elle soit) répondant à la question posée. La bonne utilisation des connecteurs logiques a permis de rendre clair l'enchaînement des idées, à chaque fois illustrées, ainsi que la progression du raisonnement. Plusieurs plans étaient possibles, voici une proposition :

- 1) Des avancées législatives et sociales montrent qu'une évolution est en marche
 - A) Évolution des lois et reconnaissance des droits des femmes
 - B) Changements socioculturels et participation à la vie publique
 - C) Mobilisation de mouvements féministes et influence sur les mentalités
- 2) Des résistances culturelles et les défis contemporains
 - A) Influence de la religion catholique sur la politique
 - B) Représentation des femmes difficile à modifier
 - C) Des stéréotypes de genre et des inégalités persistantes

Conclusion : des progrès significatifs réalisés mais des résistances culturelles et politiques qui entravent encore l'émancipation des femmes en Italie, et une mobilisation active de toutes et tous demeure nécessaire pour ne pas perdre ce qui a été conquis et aller vers la parité dans tous les champs de la société (éducation, travail, culture, politique...).

Nous attirons l'attention des candidats sur plusieurs points :

- Eviter les approximations (sur les noms propres par exemple), les confusions, les références mal faites ou sans intérêt : dire que la femme d'aujourd'hui n'est pas la même que celle des tableaux de Botticelli n'apporte strictement rien à la réflexion du candidat, Giorgia Meloni n'est pas la première *présidente* de la République italienne, « le mammane » n'ont rien à voir avec « i mammoni », « il Codice Rocco » n'est pas « il codice rosso » qui ne doit pas être confondu avec « le quote rosa » et la journée internationale des droits des femmes n'est pas le 5 mai (il suffit souvent d'ailleurs de recopier correctement les informations présentes dans les documents).
- Citer correctement et attribuer les citations à leurs auteurs : un candidat met dans la bouche de Lilli Gruber une citation prononcée par son invité, Massimo

Cacciari, philosophe et ancien maire de Venise qui prétendait que la société patriarcale n'existe plus depuis 200 ans, ce qui change la démonstration effectuée.

- Exploiter l'intégralité du dossier : le jury regrette que les documents iconographiques aient été la plupart du temps ignorés. Seuls quelques-uns ont su d'ailleurs identifier le muguet traditionnel du 8 mars en Italie sur la vignette humoristique. Les candidats qui l'ont fait ont été valorisés.
- **Utiliser une langue correcte : une langue trop approximative a pénalisé certaines copies.**

Nous souhaitons inciter les candidats à travailler leurs liaisons et transitions en mémorisant les formes sans erreurs (par exemple : secondo me, prima di tutto, di primo acchito, da un lato...).

Nous insistons fortement sur la nécessité de maîtriser la conjugaison des verbes. Nous avons constaté beaucoup trop d'erreurs sur les 3èmes personnes du singulier et du pluriel des verbes au présent, en particulier du premier groupe (les désinences correctes sont : « a » et « ano », par exemple « sembra », « partecipano ») et des verbes irréguliers très courants comme venire, sapere, potere, dovere (avec une confusion récurrente entre le pronom relatif « dove » et la 3ème personne du singulier « deve »). Enfin, nous soulignons que tous les verbes du 3ème groupe ne se conjuguent pas sur le modèle de « capire ». Nous n'avons évoqué ici que le présent, mais l'ensemble des temps utilisés est à maîtriser.

Comme chaque année, nous déplorons les erreurs trop fréquentes de déterminants, d'articles indéfinis ou d'articles contractés, au singulier comme au pluriel, notamment devant les « s impurs » ou les voyelles (formes correctes : uno stipendio, uno svantaggio, lo studio, lo smart working, l'otto marzo, gli attori, gli sforzi, gli stereotipi, nello sport, nel paese, nel mondo, degli uomini, degli studenti, venire al sodo etc.). Nous rappelons que l'italien utilise le déterminant devant les pourcentages et les années (« il 63% degli italiani », il 2023) et qu'il faut par conséquent utiliser l'article contracté avec une préposition (nel 2023, fino al 1981, si tratta del 16% dei giovani).

Comme chaque année également, nous regrettons les erreurs d'accords des substantifs et adjectifs féminins (formes correctes : le rappresentazioni italiane, le menti, le ultime evoluzioni, le discriminazioni, al centro delle più importanti preoccupazioni, molte istituzioni) et les erreurs sur le genre de certains substantifs (formes correctes : gli anni '70, la Danimarca).

La règle des possessifs continue à poser des difficultés (formes correctes : da suo marito, sua sorella), nous invitons les candidats à s'y confronter de façon à pouvoir l'intégrer de façon définitive ! Il en va de même pour la règle du pluriel des mots en -co et -go (formes correctes : i luoghi pubblici), celle des adverbes de quantité (formes correctes : c'è ancora troppa disuguaglianza, ci sono troppe vittime), mais aussi du comparatif (formes correctes : « le donne sono meno pagate degli uomini ») et des superlatifs (formes correctes : la cosa più importante, il film più visto). L'usage du pronom relatif interrogatif « chi » et du pronom relatif « che » sont également à revoir

(formes correctes : « la società che non reagisce », « il mondo del lavoro che non permette un cambiamento »).

Nous finirons avec les erreurs récurrentes que nous souhaiterions voir définitivement éliminées des copies. Nous demandons aux candidats de faire un point sur les prépositions courantes (a scuola, a casa, al parco, in piscina...), sur l'utilisation directe de l'infinitif après une formule indéfinie (è importante dare, è interessante vedere, è necessario costruire, è possibile agire...) et sur l'utilisation de la préposition « da » en italien, notamment avant un verbe à l'infinitif (« ci sono cose da migliorare »).

Nous voudrions **ne plus voir** d'accent sur le « a » de « vita », l'adjectif « buono » écrit autrement qu'avec un « u », de voyelle à la fin du mot « film » (invariable), deux « n » dans « giovane » ou « giovani » (Giovanni est le prénom).

Ces points de grammaire et de langue ne constituent pas un inventaire infini. Un réel effort de la part des candidats pour les maîtriser définitivement pourraient leur permettre d'opérer un bond qualitatif certain dans leur expression écrite (et orale).

La troisième partie de l'épreuve consistait à traduire en italien le passage entre crochets de l'article en français, en l'occurrence les 150 premiers mots de l'article.

Le jury a constaté que :

- Certains termes de la vie courante comme « étudiante », « visage », « couteau » ou « avant » sont source de difficultés, de même que le genre de certains mots usuels comme « âge » (« della stessa età »).
- Les nombres ordinaux et la désinence -esimo ne semblent pas être connus (une seule occurrence de « centosesto » et très peu de « centoseiesimo », forme la plus courante).
- Les cardinaux sont très souvent erronés (formes correctes : « a ventidue anni », « l'undici novembre »).
- L'usage des déterminants est mal maîtrisé, de même que celui des démonstratifs (« questo » vs « quello » par exemple) et celui du pronom relatif « cui ».
- Comme à chaque fois, le jury demande également aux candidats de revoir les accords des mots féminins (« le rivelazioni » par exemple).
- Des expressions idiomatiques telles que « stare per » devraient être connues des candidats (« che stava per laurearsi »),
- Le temps de l'imparfait est à revoir (utilisation de « sta » au lieu de « stava »), tout comme celui du futur (utilisation de « c'era » au lieu de « ci sarà »).

Tous les éléments qui viennent d'être évoqués doivent être maîtrisés de la part de candidat en LVB.

La connaissance des mots de vocabulaire les moins courants a été valorisée.

Quand un mot fait défaut, nous invitons les candidats à éviter les barbarismes (fortement pénalisés) et à trouver un substitut cohérent avec le contexte (« la morte » pour « l'assassinat » par exemple ou « le origini », « i primi segni di » pour « les prémisses »). Cette stratégie a également été valorisée. En revanche, substituer « Belpaese » à « Italie » n'a non seulement aucun intérêt, mais ajoute un sens non voulu par l'auteur et pourrait, dans ce contexte, être assimilé à un contresens.

Proposition de corrigé tenant compte des différentes possibilités proposées par les candidats:

[Après l'assassinat d'une étudiante par son ancien compagnon, sa famille est parvenue à ouvrir, pour la première fois dans la société italienne, un débat sur les causes systémiques des féminicides et, plus largement, sur le patriarcat. Un visage hante l'Italie. Celui de Giulia Cecchettin. A 22 ans, cette étudiante sur le point d'être diplômée a été tuée à coups de couteau, le 11 novembre, par son ancien compagnon, un jeune homme du même âge. L'affaire est d'abord apparue aux Italiens comme un fait divers. Rapidement, toutefois, des révélations sur le comportement de l'ex-partenaire de Giulia Cecchettin, possessif et manipulateur, ont jeté la lumière sur les prémices d'un féminicide annoncé et jamais empêché, le cent sixième de l'année en Italie et le premier à provoquer une prise de conscience nationale. « *Il y aura un avant et un après. L'Italie n'est plus la même depuis le féminicide de Giulia*, affirme Giorgia Serughetti, philosophe féministe engagée sur la question des violences de genre].

Dopo l'omicidio (l'assassinio) di una studentessa da parte del suo ex fidanzato (ex compagno), la (sua) famiglia è riuscita ad aprire, per la prima volta nella società italiana, un dibattito sulle cause sistemiche dei femmicidi e, più ampiamente (più generalmente), sul patriarcato. Un volto ossessiona l'Italia (C'è un volto che l'Italia non può dimenticare). Quello di Giulia Cecchettin. A ventidue anni, questa studentessa che stava per laurearsi (in procinto di laurearsi) è stata uccisa a coltellate (è stata pugnalata a morte), l'undici novembre, dal suo ex fidanzato (ex compagno), un giovane della stessa età (un coetaneo). Il caso (la vicenda) è inizialmente apparso (apparsa) agli italiani come un fatto di cronaca nera. Rapidamente (Ben presto), però (tuttavia) le rivelazioni sul comportamento dell'ex fidanzato di Giulia Cecchettin, possessivo e manipolatore, hanno messo in luce i primi segni di un femmicidio annunciato e mai impedito, il centoseiesimo (centosesto) dell'anno in Italia e il primo a provocare una presa di coscienza nazionale (l'inizio di una consapevolezza nazionale). "Ci sarà un prima e un dopo. L'Italia non è più la stessa dal femmicidio di Giulia", afferma Giorgia Serughetti, filosofa femminista impegnata sulla questione (sul tema) della violenza di genere.

Pour conclure, le jury remercie l'ensemble des professeurs de CPGE pour l'excellente qualité de la préparation qu'ils dispensent à leurs élèves et souhaite la réussite à leurs étudiants pour la prochaine session du concours.